

États-Unis : Séisme politique, la Cour suprême revient sur la constitutionalité du droit à l'avortement



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 27 juin 2022

Source [Boulevard Voltaire] : Le verdict tant attendu est tombé ce vendredi, en fin d'après-midi, heure française. La Cour suprême des États-Unis est allée jusqu'au bout et n'a pas plié sous la pression incessante de ses opposants des dernières semaines.

Le célèbre arrêt de 1973, *Roe v. Wade*, jugeant le droit à l'avortement comme conforme à la Constitution américaine, vient d'être annulé par cinq sages contre quatre.

C'est donc un véritable tremblement de terre que vivent les États-Unis, tant, de France, il nous paraît impossible de revenir sur de pareilles lois sociétales. Il faut le dire, il s'agit bien d'une victoire conservatrice, attendue depuis de longues années. Désormais, la législation sur l'avortement reviendra donc uniquement à la discrétion des États.

Toutefois, le symbolisme de cette décision est tel que différentes conséquences sont à attendre. Déjà, depuis le 2 mai dernier et la « fuite » du document préparé par Samuel Alito, les juges conservateurs craignaient pour leur vie. Car, en plus des manifestations de groupes d'extrême gauche devant leurs domiciles personnels, les menaces se sont multipliées.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

27/06/2022 04:00